

vient aussi d'une cause générale que révèle également la statistique, a savoir : la diminution de la famille, par la diminution du nombre des enfants.

Il y a soixante et dix ans que l'on comptait, en France, en moyenne, 4,19 naissances par mariage (1) ; aujourd'hui, l'on n'en compte plus que 3, 19 (2). La fécondité conjugale, en moins d'un siècle, a diminué d'un quart; significatif ralentissement dans l'expansion de la population, qui reporte la pensée à ce que disait Aristote, il y a plus de deux mille ans, que les législateurs grecs, avant de s'épuiser en combinaisons destinées à maintenir l'équilibre des richesses, auraient bien dû rechercher s'il existait un moyen de rendre les unions plus fécondes.

L'on sait avec quelle rapidité, — dès que le luxe s'y fut introduit, — marcha à Athènes la diminution de la population des citoyens obligés de se recruter par des adjonctions successives de mœtèques ou de peuples conquis (3).

(1) Voir Moreau de Jonnés. *Éléments de statistique*. Paris, 1846, p. 236.

Voir aussi *Statistique générale de la France*, par Schnilzler. Paris, 1846. p. 283.11 donne le relevé du nombre des naissances par mariage, en 1841, dans les pays suivants :

Belgique	A. 60
Autriche	A. 58
Angleterre	A. 25

(2) M. Legoyt, chef du bureau delà statistique, au ministère de l'agriculture et du commerce, qui a plusieurs fois signalé le fait caractéristique de la diminution générale en France du nombre moyen des enfants par mariage, constate à cet égard, dans *VAnnuaire de l'économie politique* de l'année 1856 (p. 1), les résultats suivants :

1822 à 1831.	3. 64
1832 à 1841.	3. 31
1842 à 1851.	3. 19

(3) Voir Pureau de la Malle. *Économie politique des Romains*. Paris, 1811, i, 418.